CHAVILLE

Élections

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant les élections (bureaux de vote, listes électorales, vote par procuration, résultats électoraux...).

Comment vérifier votre inscription sur les listes électorales ?

Le site officiel de l'administration française a mis en place une procédure simple et rapide, via un site dédié.

Interrogez votre situation électorale

Cette procédure vous permet également de vérifier le numéro et l'adresse de votre bureau de vote.

Que faire si vous n'êtes pas inscrit ?

- Si vous n'apparaissez pas sur la liste électorale de la commune où vous votez habituellement
- Si vous apparaissez sur la liste électorale d'une autre commune

Procédez à votre **réinscription en ligne** sur le site officiel de l'administration française ou en mairie.

Pensez à vous munir :

- D'un justificatif d'identité
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Quand vous inscrire sur les listes électorales ?

	DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	DATE DU SCRUTIN
ÉLECTIONS EUROPÉENNES	Vendredi 3 mai 2024 (en mairie ou par courrier) Mercredi 1er mai 2024 (en ligne)	Dimanche 9 juin 2024

Les dates des prochaines élections

ÉLECTION	DATE	PRÉCÉDENT VOTE	DURÉE DU MANDAT
Européennes	2024	Mai 2019	5 ans
Municipales	2026	Mars et juin 2020	6 ans
Présidentielle	2027	Avril 2022	5 ans
Départementales	Mars 2028	Juin 2021	6 ans
Régionales	Mars 2028	Juin 2021	6 ans

Source : Service-public.fr

La commission de contrôle

La commission de contrôle s'est réunit vendredi 8 décembre 2023 afin de procéder à l'examen de la liste électorale.

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 a instauré une commission de contrôle, chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Chaville.

Ses membres ont été désignés par arrêté préfectoral. Ils sont nommés pour 3 ans à compter de la date de publication de l'arrêté de nomination.

Composition de la commission de contrôle ↓

QUALITÉ	CONSEILLERS MUNICIPAUX APPARTENANT À LA LISTE AYANT OBTENU LE + GRAND NOMBRE DE SIÈGES LORS DU DERNIER RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL	CONSEILLERS MUNICIPAUX APPARTENANT À LA 2E LISTE AYANT OBTENU LE + GRAND NOMBRE DE SIÈGES LORS DU DERNIER RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL
TITULAIRE	Annie Ré Luc Mauvarin Walid Feghali	Thierry Besançon Rodolphe Barbier
SUPPLÉANT	Corinne Savary Marc Girondot Nathalie Nicodème-Saradjian	Cédric Turini Jonathan Denuit

Consulter l'arrêté DCL/BRGE n° 2023-184 du 29 août 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Chaville

Bureaux de vote

Retrouvez dans cette page la localisation des bureaux de vote. Vous pouvez également consulter la liste des rues rattachées à chaque bureau.

Consultation des résultats électoraux

Retrouvez, dans cette page, l'ensemble des résultats des élections depuis 2008.

S'inscrire sur les listes électorales

Pour participer aux élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous...

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. Il...

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

Le site officiel de l'administration française

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS